

MA/gy

Berne, le 18 octobre 1977

EILTNOTE AU SECRETAIRE GENERAL

L'Ambassadeur Bindschedler, M. von Arx et nous-mêmes souhaitons qu'au cours de votre visite à Washington vous attiriez l'attention de vos interlocuteurs américains sur les inquiétudes qu'a causées en Suisse la politique renforcée du Président Carter contre la prolifération des armes nucléaires.

Il conviendrait de souligner :

- a) que, de l'avis du Conseil fédéral, la Suisse a absolument besoin de l'énergie nucléaire pour faire face, dans les décennies qui viennent, à ses besoins d'énergie;
- b) qu'elle n'aurait pas ratifié le traité de non-prolifération si celui-ci ne garantissait pas le libre développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et que la nouvelle politique esquissée par le Président Carter nous paraît, sur ce point, aller à l'encontre du traité;
- c) que la Suisse, en adhérant au traité, a affirmé son intention de ne pas se procurer des armes nucléaires ;
- d) qu'en même temps, elle a pris partie contre la prolifération de ces armes;



- 2 -

- e) et que l'actuelle politique américaine dans ce domaine nous paraît miner le traité en mettant sur le même pied les Etats qui y ont adhéré et les autres.

Pour toutes ces raisons, la Suisse souhaite vivement qu'on puisse trouver les moyens de parer aux dangers de prolifération tout en continuant à développer l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. C'est la raison pour laquelle elle participe activement aux travaux de l'International Nuclear Fuel Cycle Evaluation (INFCE).

A court terme, nous faisons face à la possibilité d'un veto américain au retraitement à l'étranger des déchets de nos réacteurs nucléaires. Un tel veto nous causerait des problèmes techniques dont la gravité augmenterait rapidement. Sur ce point également, nous aimerions que les Américains s'en tiennent à notre déclaration solennelle de renonciation aux armes nucléaires.

DIRECTION POLITIQUE



(Hegner)